

Réf: Dossier 332723

Avis de constitution

SOCIETE « NOUVELLE SOCIETE GAMMA CHIMIE D'AFFRIQUE-CI » en abrégé « NSGCA-CI »

Siège ABIDJAN YOPOUGON ZONE INDUSTRIELLE CITE  
SIPIM IVOIRE 2 BEL AIR, Lot 163, Ilot 15

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/07/2024 , et enregistrés au CEPICI le 25/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUVELLE SOCIETE GAMMA  
CHIMIE D'AFFRIQUE-CI » en abrégé « NSGCA-CI »

Objet : Commerce général  
Achat et vente de produits alimentaires  
Achat et vente de produits commerciaux  
Et pour la réalisation de l'objet social :  
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.  
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.  
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.  
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée  
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON ZONE INDUSTRIELLE  
CITE SIPIM IVOIRE 2 BEL AIR, Lot 163, Ilot 15

Dirigeant(s) M HADI MOHAMAD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08158 du 14/08/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48959/GTCA/RC/2024 du 14/08/2024

